



Contrat de Territoire ENS

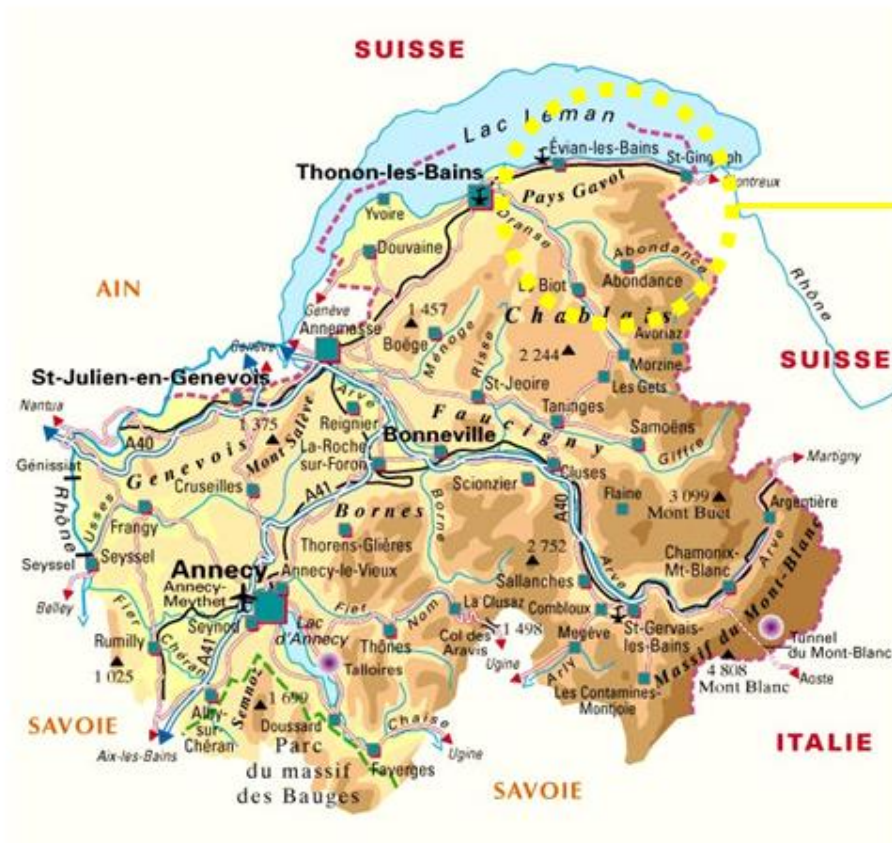
COPIL DE VALIDATION - DÉCEMBRE 2019

Agir en faveur de
l'environnement

cc-peva.fr



Territoire



**La CCPEVA comme
chef de file depuis la
fusion en 2017**

22 communes
40 000 Habitants
22 243 Hectares

Contexte



Un **Plan Biodiversité** 2015/2030 porté par la CCPE sur le territoire Pays d'Évian

Un **DOCOB** sur les zones humides Natura 2000 du Gavot

Un **Atlas de la Biodiversité** et **Animation des DOCOBS** des sites **Natura 2000**, sur le territoire de la vallée d'abondance

Un **Plan Pastoral Territorial** sur les alpages du territoire (2009/2017 et 2018/2023)

Une offre **d'actions de sensibilisation**, notamment auprès des scolaires



LANCEMENT DE LA DEMARCHE DE CONTRAT DE TERRITOIRE ENS

Des données à synthétiser

Un **Plan Biodiversité** :
identification des enjeux et
plan d'actions, sur la base
de la validation CCPE 2015

Un **DOCOB** sur les **zones
humides Natura 2000** du Gavot :
identification des enjeux et
programme de travaux de **800
000€** sur 5 ans, validé en 2016

Un **Atlas de la Biodiversité** :
inventaires, identification des
enjeux et plan d'actions, en
cours de rédaction (finalisation
Mai 2020)

Un **Plan Pastoral Territorial** sur
les alpages du territoire :
programme d'actions et de
travaux à hauteur de **800 000€**
pour 5 ans, validé en 2019

**Contrat de Territoire
ENS Pays d'Evian
Vallée d'Abondance**

Une offre **d'actions de
sensibilisation**, notamment auprès
des scolaires : convention
Inspection académique (PAH) et
brochures d'activités, depuis 2018

**Animation des DOCOBS des sites
Natura 2000**, sur le territoire de la
vallée d'abondance : reconnaissance
des 2 sites comme sites ENS RED pour
le CTENS



Bilan des enjeux du CTENS

Les enjeux des différents programmes

+

Des **sites** à valoriser

Améliorer **l'appropriation** par tous



Pilotage de l'action

Etat des lieux :

Diagnostic du plan Biodiversité
(2012/2013)

Diagnostic Atlas de la Biodiversité
(2018)

Synthèse des données des autres plans
portés par la CCPEVA

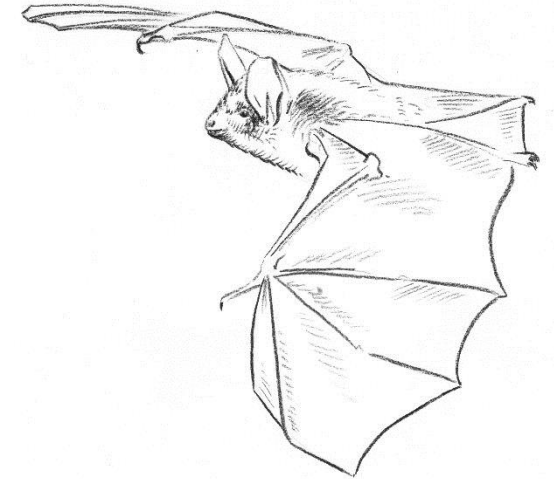
Définitions des enjeux et actions ENS:

Plan Biodiversité (2012/2013)

Ajout des enjeux et actions de l'Atlas
(2018/2020)

Commission environnement CCPEVA

Budget 2020/2024 avec un
avenant permettant d'ajouter
les actions issues de l'Atlas.



Objectifs



Garantir la cohérence des démarches engagées sur le territoire,

Partager les enjeux de préservation avec les acteurs du territoire.

Préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel,

Préservation des sites emblématiques du territoire,

Valoriser le rôle pédagogique des espaces naturels auprès des différents publics.



S'associer au Département sur les enjeux partagés de préservation de la biodiversité.

Plan d'actions

4 grands axes

- 13 fiches actions
- 50 actions concrètes et opérationnelles

*Avenant « l'Atlas de
la Biodiversité »*

2020



2024



Plan d'actions

Axe A : Préserver les milieux et espèces emblématiques du territoire

Axe B : Préserver et valoriser les sites ENS du territoire

Axe C : Valoriser les richesses naturelles auprès des publics

Axe D : Animer et coordonner le CTENS



Programme d'actions Plan biodiversité		
A1 - AGRICULTURE	A1.1	Mise en place de MAEC sur le territoire du Pays d'Évian
	A1.2.1	Animation MAEC 2015/2020 - suivis
	A1.2.2	Animation MAEC 2021/2026 - diagnostic d'exploitations
	A1.2.3	Animation MAEC 2021/2026 - animations et mise en œuvre des MAEC
	A1.3.1	Étude réouverture de parcelles embroussaillées
	A1.3.2	Travaux de réouverture de parcelles embroussaillées
	A1.4.1	Préservation des pelouses sèches du territoire - Rédaction plan de gestion
	A1.4.2	Travaux sur les pelouses sèches
	A1.6	Organisation concours prairies fleuries
	A1.7	Acquisitions de parcelles agricoles
A2 - ALPAGES	A2.1	Rédaction d'une stratégie pastorale associant les financeurs Départementaux
	A2.2	Animation d'une stratégie pastorale associant tous les financeurs
	A2.3	Réaliser un inventaire des chalets d'alpages (architecture, utilisations, améliorations...)
	A2.4	Mise en œuvre des travaux sur les alpages du Pays d'Évian et de la vallée d'Abondance
	A2.6	Acquisitions de parcelles privées en alpages
A3 - FORET	A3.1	Mise en place d'actions pour permettre la dynamisation de la forêt privée
	A3.2	Prise en compte des enjeux biodiversité dans les PAF de la forêt publique
	A3.3	Mise en place d'actions en cohérence avec les orientations données par le Département
A4 - ZONES HUMIDES	A4.1	Schéma de priorisation des zones humides - diagnostic et inventaires complémentaires
	A4.2	Mise en place d'une veille foncière sur les zones humides
	A4.3	Acquisitions de parcelles en zones humides
	A4.4	Restauration et entretien des zones humides Natura 2000
		Restauration et entretien des zones humides du plateau de Gavot hors Natura 2000
	A4.5	Diagnostic, restauration et entretien des zones humides de la vallée d'Abondance
	A4.6	Mise en place de suivis rhémo sur les ZH ayant bénéficié de travaux
A5 - ESPECES		Entretien des sentiers thématiques des zones humides
	A4.7	Refonte complète des sentiers zones humides
	A5.1	Mise en place d'une stratégie de suivis sur des espèces cibles
	A5.2	Création d'un réseau de mares pour les amphibiens et sonneur à ventre jaune (2 fiches)
	A5.3	Protection de gîtes majeurs à Chauves Souris
	A5.4	Améliorer la connaissance de la population de lynx
	A5.5	Protection et suivis des odonates
	A5.6	Restauration de murets de pierres sèches patrimoniaux
	A5.7	Restauration du réseau bocager du plateau de Gavot
A6 - BIODIVERSITE ORDINAIRE	A5.8	Reflexion sur une diminution de l'éclairage public (en lien avec le plan climat)
	A6.1	Accompagner la mise en place de mesures favorables à la biodiversité dans les jardins
	A6.2	Un carré pour la biodiversité (2019)
	A6.3	Diversité espaces verts communaux
	A6.4	Rédaction et diffusion d'une charte intercommunale sur les espèces floristiques
	A6.5	créations d'îlots de biodiversité avec une flore locale adaptée et une gestion différenciée
A7 - VERGERS	A7	Plan d'actions de sauvegarde des vergers
A8 - INVASIVES	A8	Mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre les espèces invasives
B1 - Sites ENS	B1.1	Cohérence dans la gestion des sites ENS et leurs valorisations
	B1.2	Animations et valorisation des sites ENS de la géoroute
	B1.3	Plan de gestion de la forêt départementale ENS
	B1.4	Rédaction du plan de gestion du site de Blise
	B1.5	réaction du plan de gestion Lac des Plagnes
	B1.6	Mise en œuvre du plan de gestion du site du Lac des Plagnes
	B1.12	Labellisation des sites Natura 2000 Cornettes de Blise Mont de Grange
B2 - Nouveaux sites ENS	B2.1	Valorisation du Pré Curieux
	B2.2.1	Rédaction du plan de gestion de Réserve du delta de la Dranse
	B2.2.2	Mise en œuvre du plan de gestion de la Réserve
	B2.3	Mise en œuvre Parc des Dranses
	B2.4	Notice de gestion site du Hucel
	B2.5	Site de Champillant
	B2.6	Site Classé
C1 SENSIBILISATION	C1	Plan de sensibilisation à l'échelle du territoire Pays d'Évian Vallée d'Abondance 2020/2024
	C2	Mise en œuvre d'actions pédagogiques pour 2019
D1 EXTENSION	D1.1	Etude "plan biodiversité" sur la Vallée d'Abondance
	D1.2	Rédaction de l'avenant pour la mise en œuvre des actions sur la vallée d'Abondance
D2 ANIMATION	D2	Animation du Contrat Territoire ENS

Axes et actions identifiés

Axe A : Préserver les milieux et espèces emblématiques du territoire

Vergers



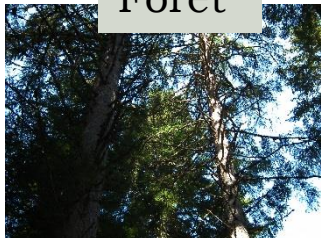
Espèces emblématiques



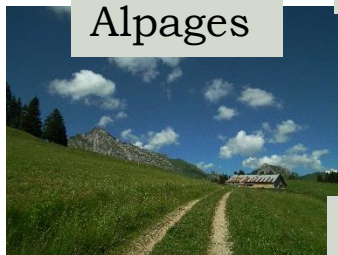
Lutte contre les invasives



Forêt



Alpages



Biodiversité ordinaire



Zones humides

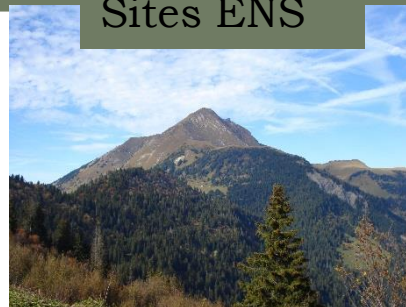


Milieux agricoles



Axe B : Préserver et valoriser les sites ENS du territoire

Sites ENS



Futurs sites ENS



Axe C : Valorisation auprès des publics

Sensibilisation



Axe D : animation et coordination

Axe A : Préserver les milieux et espèces emblématiques du territoire

Milieux agricoles

10 actions

MAEc, coteaux embroussaillés, pelouses sèches ...

Alpages

5 actions

Travaux, acquisitions

Zones humides

8 actions

Stratégie, foncier, travaux de restauration, sentiers

Milieux forestiers

3 actions

Structuration, prise en compte des enjeux biodiversité

Biodiversité ordinaire

4 actions

Espaces verts communaux et des particuliers...

Vergers

1 action

Plantation, entretien, valorisation

Espèces invasives

1 action

Formation, chantiers démonstratifs...

Espèces emblématiques

8 actions

Suivis, mesures de protection, travaux...



Alpages et Agriculture

**3 000 000€ de travaux prévus :
2 400 000€ d'aides du Département;
595 000€ de la Région et Europe (FEADER)**



9 communes possédant des surfaces d'alpages

5 Associations foncières pastorales (Châtel, La Chapelle d'Abondance, Lens, Abondance, Vacheresse)

Programme d'actions pour 5 ans : Stratégie pastorale et Plan Pastoral

Axes identifiés :

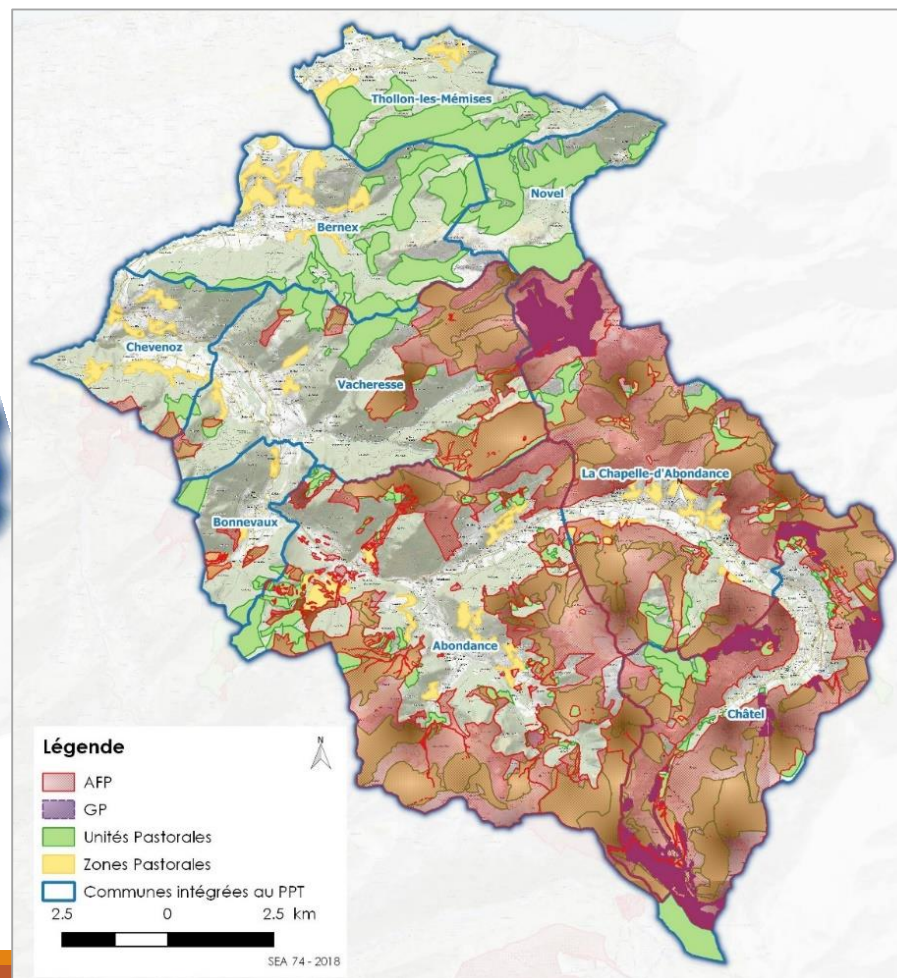
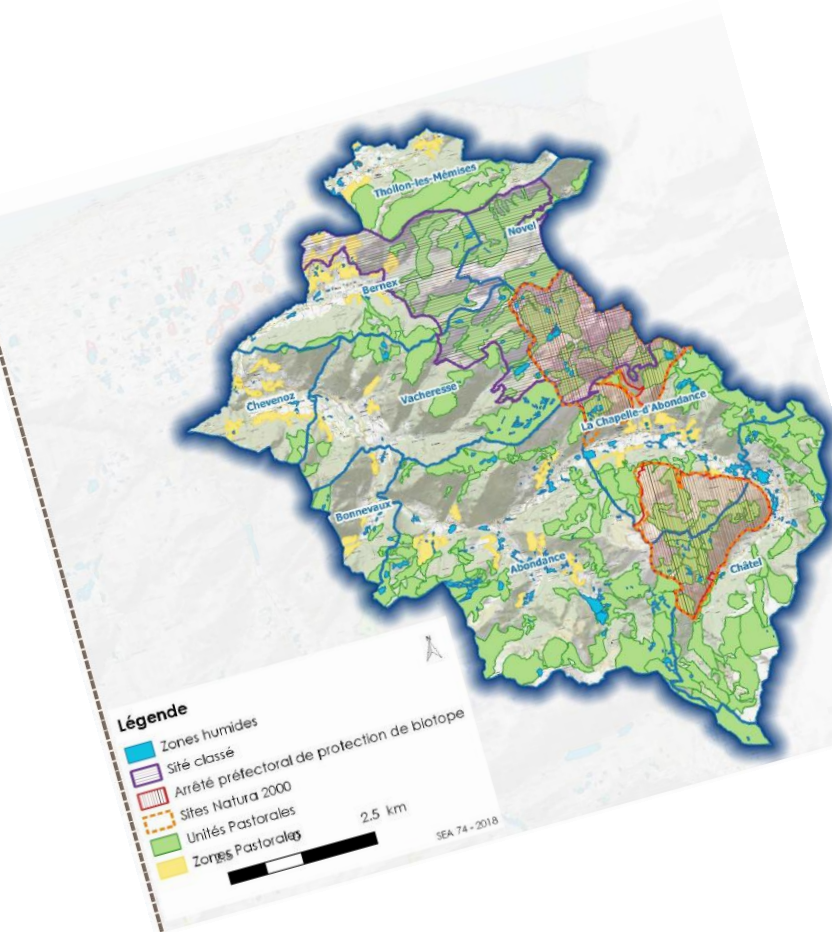
Structuration collective et gestion du foncier

Reconquête alpages

Modernisation des équipements et conservation du bâti

Ouverture au public et sensibilisation

Carte surfaces en alpages



7 500 Hectares d'alpages
33% de la surface du territoire

60% d'alpages avec transformation fromagère

Une centaine de chalets d'alpages



Zones humides



950 000€ de travaux prévus :
586 000€ d'aides du Département;
132 000€ de Europe, Agence de l'eau,
APIEME

Zones humides Natura 2000 : DOCOB évaluée à **500 000€** les travaux de gestion hors suivis et sensibilisation sur 5 ans.

Schéma de priorisation en cours de finalisation (réalisation en interne) sur le reste des zones humides du territoire.

Travaux réalisés depuis 2017 avec le **soutien de l'APIEME et l'Agence de l'eau**

Dépôt de contrats Natura 2000 (5 retenus) + 12 déposés en Décembre 2019 (en attente) pour 180 000€

Discussions en attente à l'Agence de l'eau

Zones humides du territoire de la CCPEVA

Site Réserve
Naturelle du
Delta de la
Dranse : 52 Ha

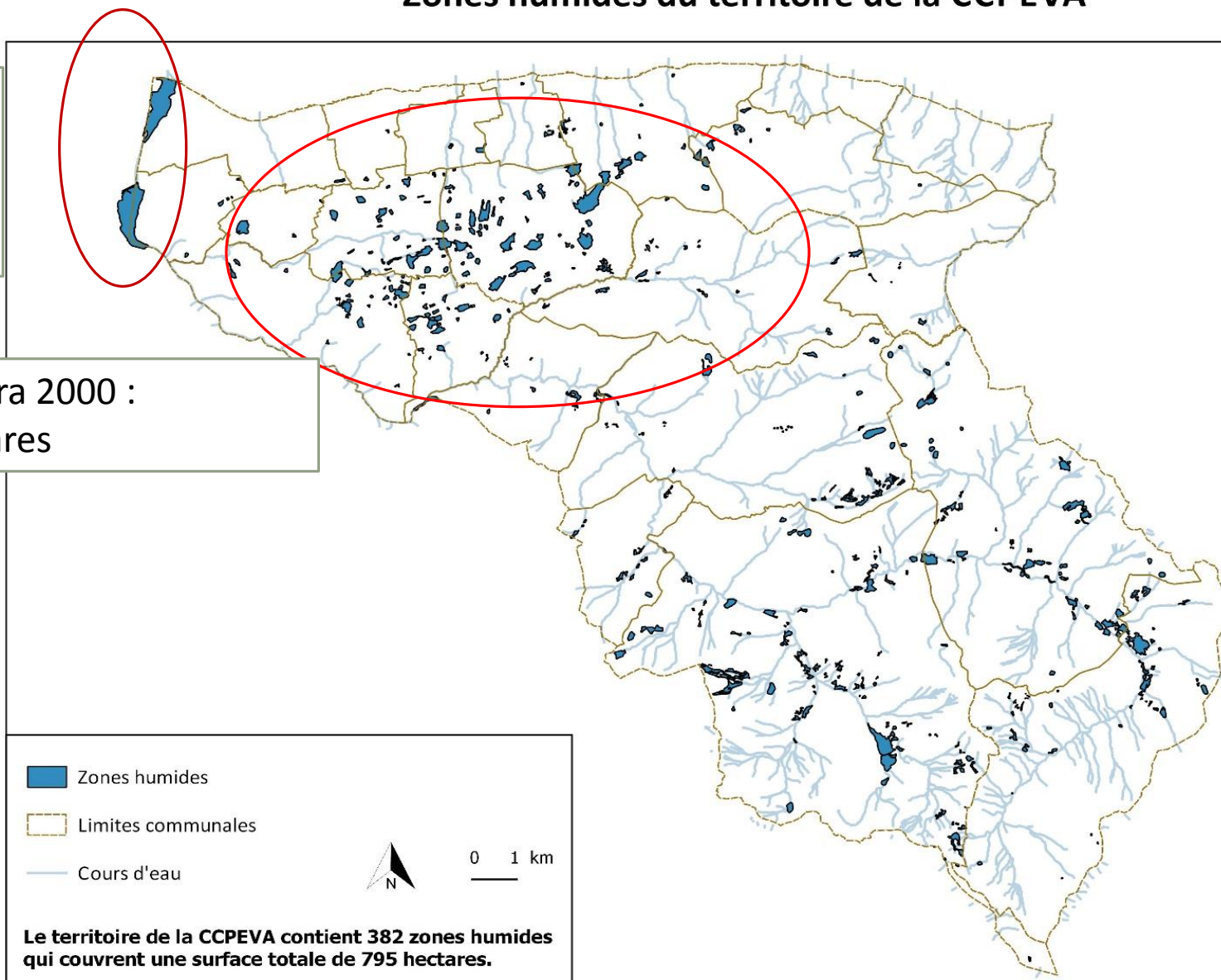
Sites Natura 2000 :
145 Hectares

-  Zones humides
-  Limites communales
-  Cours d'eau



0 1 km

**Le territoire de la CCPEVA contient 382 zones humides
qui couvrent une surface totale de 795 hectares.**



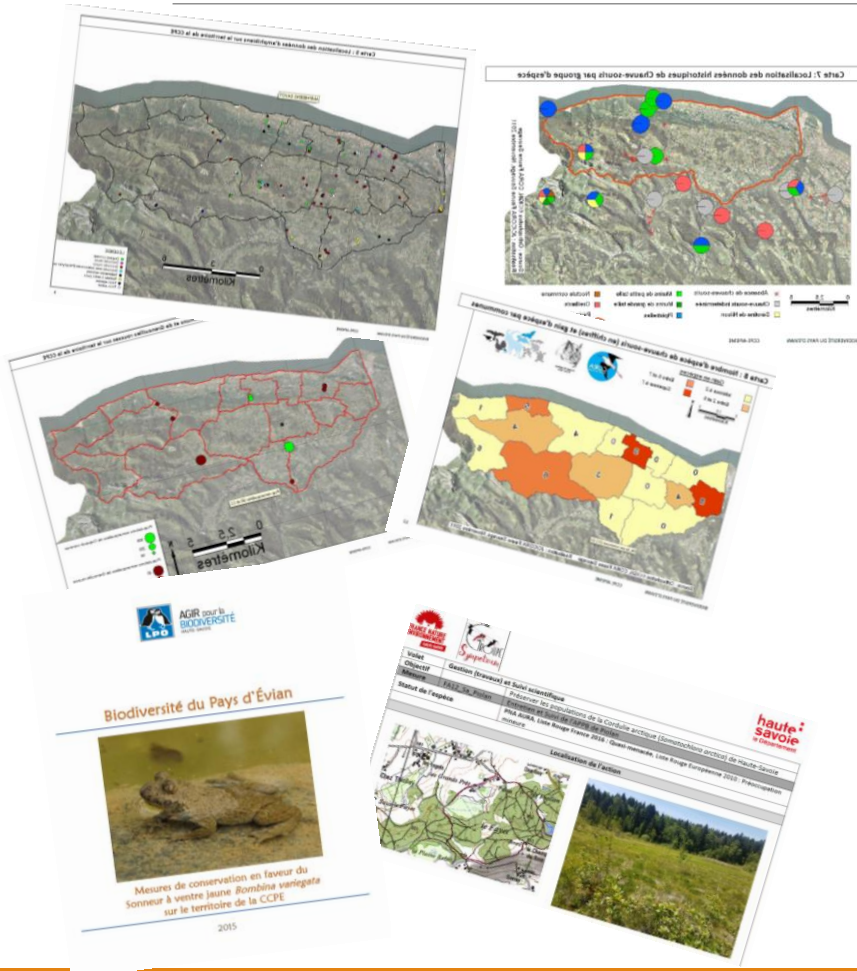
Espèces

77 000 € d'actions prévus :
37 600 € d'aides du Département;

Espèces cibles possédant un programme d'actions issu du Plan biodiversité ou Natura 2000:

- **Odonates** : agrion de mercure, cordulie artique
- **Amphibiens** : sonneurs à ventre jaune, triton alpestre...
- **Chauves souris** : 16 espèces dont 5 sensibles : Barbastelle, Murin à oreilles échancrées, Sérotines...
- **Lynx boréal** (suivi N2000)

+ **prioriser les autres suivis** et actions à déclencher sur les espèces cibles (chouettes de montagne, ...)



Vergers

191 000€ d'actions prévus :
129 400€ d'aides du Département;
Participation des propriétaires

Inventaire en 2014

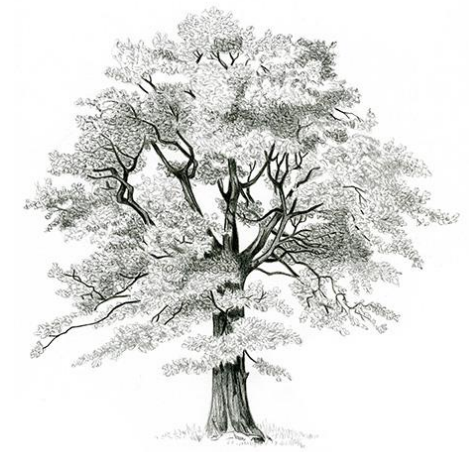
Complément **Plan d'actions Art Terre 2016**

Retour d'expériences Vuache et Salève

Actions prévues :

- Plantation de nouveaux vergers
- Entretien des vergers existants
- Valorisation des fruits
- Inventaires/SIG

Association des Châtaigniers de Lugrin



Invasives

126 000€ d'actions prévus :
76 000€ d'aides du Département;
Participation des propriétaires

Cartographie et inventaires :

Plan biodiversité + Vallée d'Abondance

Actions Atlas de la biodiversité 2019 :

Formations des services techniques (FNE)

Cartographie en ligne et interactive ouverte à tous sur cc-peva.fr

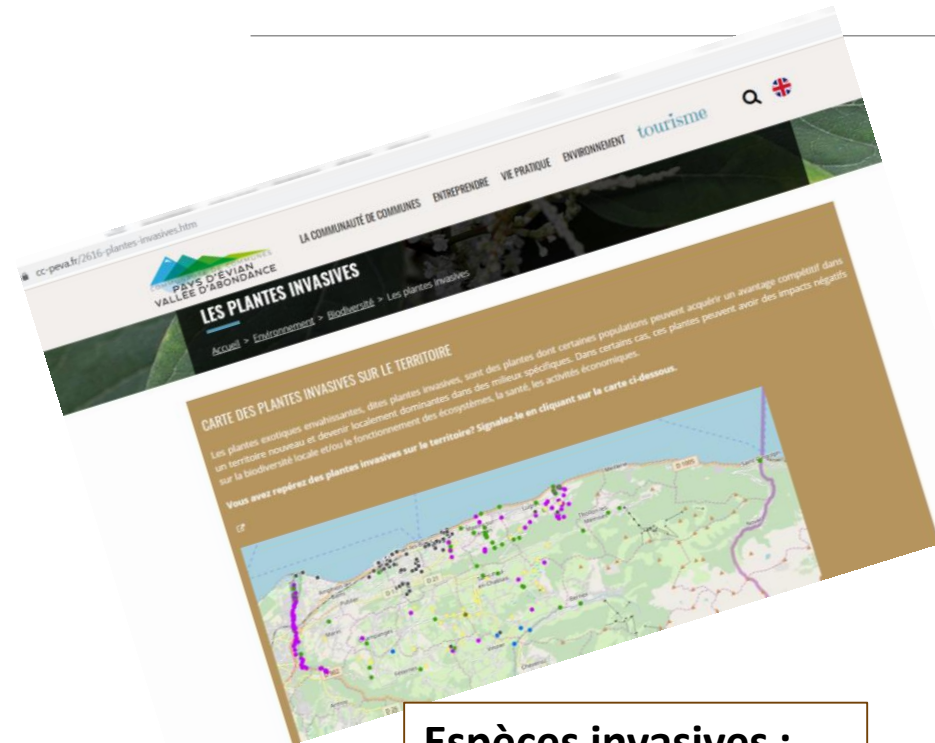
Actions prévues au CTENS :

Chantiers démonstratifs

Chantiers d'arrachages

Communication et sensibilisation

Espèces invasives :
Solidages,
Balsamine, Renouée,
Berce du Caucase...



Zoom sur « un carré pour la Biodiversité »



CHARTRE « UN CARRÉ POUR LA BIODIVERSITÉ »



« Un Carré pour la Biodiversité » est un programme de science participative initié par le réseau National des CPIE. Afin de sensibiliser les citoyens sur la préservation de la biodiversité locale, art terre coordonne ce programme le territoire du Chablais avec de multiples partenaires.

Qu'est-ce qu'un programme de science participative ? Il invite les citoyens volontaires à récolter des observations naturalistes sur leur territoire à des fins scientifiques. La préservation de la biodiversité passe par une meilleure connaissance de la répartition géographique des espèces. Papillons de jour, orchidées... vos observations sont précieuses !

Cette « biodiversité d'à côté » est fragilisée par de nombreux facteurs (urbanisation, traitements phytosanitaires, l'augmentation de la fréquentation touristique...). Pourtant, en ayant des pratiques respectueuses de l'environnement, chacun peut facilement participer à la préservation de cette nature.

En signant cette chartre, vous vous engagez à participer au programme et à mettre en place votre propre « Carré pour la Biodiversité » à partir du 23 avril 2018 !

Le principe est simple, il suffit de délimiter un espace enherbé en forme de carré sans intervenir en aucune manière. Cela doit permettre à une faune et une flore de s'y installer.



RÉSEAU CPIE

Vendredi 15 novembre 2019



19h00

Palais Lumière
Evian-les-Bains

Quai Charles Albert Besson



Conférence

Les plantes bio-indicatrices, vie du sol, des plantes et des animaux

Par Gérard Ducerf et Rémi Geneston
Abf-biosphère, bureau d'études floristiques

Entrée libre — Gratuit

15 000€ :

11 400 € d'aides du Département;

Maitre d'ouvrage : CPIE Chablais Léman

Actions : sciences participatives et biodiversité

Former, animer et sensibiliser le réseau local de signataires de la chartre « un carré pour la biodiversité »

Action 2019/2020, à reconduire par la suite en fonction

Axe B : Préserver et valoriser les sites ENS du territoire

1 Réserve Naturelle Nationale
(52 ha)

3 Sites Natura 2000 (2 945 ha
dont 145 ha de zones
humides classées)

9 sites « Espaces Naturels
Sensibles »

1 Site classé (3 630 ha)

Sites ENS

7 actions

Plans de gestion,
notices, travaux...

Futurs sites ENS

8 actions

Plans de gestion,
notices, travaux



de Haute-Savoie

**ESPACES
NATURELS
SENSIBLES**

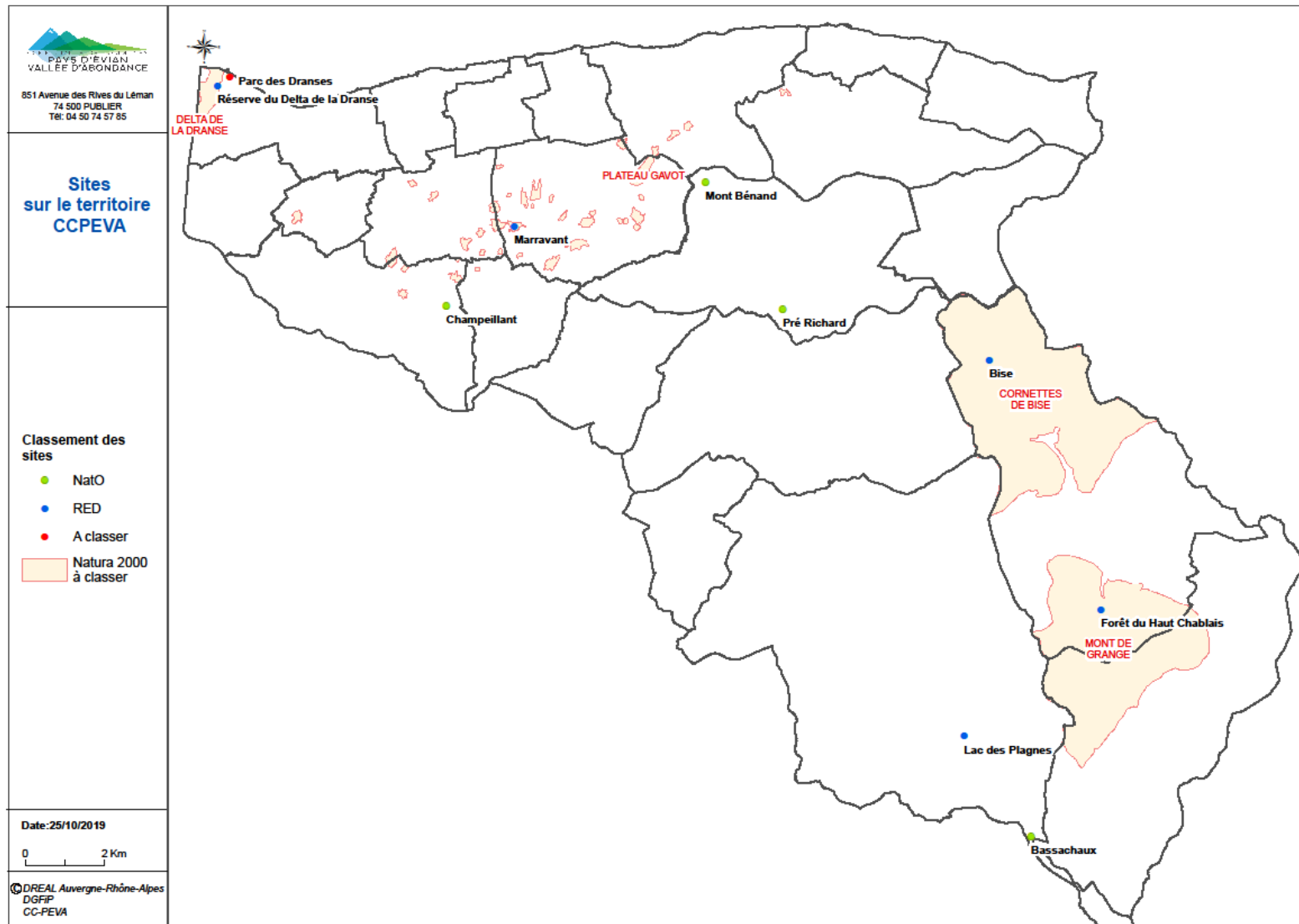


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE

Liste des sites ENS labellisés

SITE	COMMUNE	CLASSEMENT
Lac des Plagnes	Abondance	RED
Bise	La Chapelle d'Abondance	RED
Bassachaux	Châtel	NatO
Maravant	St Paul en Chablais	RED
Mont Benand	St Paul en Chablais	NatO
Pré Richard	St Paul en Chablais	NatO
Champeillant	Feternes	NatO
Forêt du Haut Chablais	La Chapelle d'Abondance	RED
Site du Hucel	Thollon les Mémises	NatO
Site Natura 2000 du Mont de Grange	La Chapelle d'Abondance, Châtel	Proposition de classement
Site Natura 2000 des Cornettes de Bise	La Chapelle d'Abondance	Proposition de classement
Site Natura 2000 Plateau de Gavot	Plateau de Gavot	Proposition de classement
Réserve Naturelle du Delta de la Dranse	Publier	Proposition de classement
Parc des Dranses	Publier	Proposition de classement

Carte des sites ENS



Zoom « Réserve du Delta de la Dranse »



Découvrir la réserve

La réserve naturelle se situe au cœur d'une vaste zone d'habitations et d'industries. Un sentier, un observatoire ornithologique, des panneaux d'interprétation, un livret de découverte et une maison de la réserve (située dans le Parc des Dranse) sont à votre disposition pour apprendre à mieux connaître la nature. On ne protège bien que ce que l'on connaît bien.

Certains activités ou comportements peuvent menacer les milieux naturels : le dépôt de déchets de jardin, la pollution, l'introduction d'espèces exotiques ou d'animaux domestiques... Merci à tous de porter la plus grande attention à la nature qui nous entoure.

Aspects réglementaires

La préservation de cet espace protégé implique d'en respecter la réglementation.



Renseignements
OFFICE DE TOURISME DE PUBLIER
www.ot-publier.com
OFFICE DE TOURISME DE THONON-LES-BAINS
www.thononlesbains.com
ASTERS
04 50 66 47 51

Pour en savoir plus, retrouvez-nous sur www.asters.asso.fr et sur [facebook](#)

Document réalisé en collaboration avec



et avec le soutien



Ensemble, préservons la nature

Astères
Gestionnaire des réserves naturelles de Haute-Savoie
84 route du Valeran - Pâle de Pré-Marty - 74370 PRINGY
Tel. 04 50 66 47 51 - aster@asters.asso.fr
www.asters.asso.fr

Astères
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie



52 hectares
Gérée par **ASTERS**
Classée en 1980
Milieux aquatiques non marins
800 espèces

Plan de gestion à renouveler en 2020

40 ans de la Réserve du Delta de la Dranse

Suivis et travaux récurrents pour 2020

Montants 2020 : 52 500€ - MO : **ASTERS**

Programme de travaux 2021/2023

Zoom « Parc des Dranses »



Propriété : Conservatoire du littoral – 5 hectares

Gestion : commune de Publier, Conservatoire du littoral, ASTERS

Plan de gestion en cours de finalisation 2020/2024

Actions envisagées :

- Suivis
- Travaux
- Sensibilisation et animations
- Communication

Maitres d'ouvrage : commune de Publier, Conservatoire du littoral, ASTERS

Zoom « Cornettes de Bise – Mont de Grange »

Natura 2000 est un réseau de sites naturels protégés à travers toute l'Europe, identifiés pour la rareté ou la fragilité de leurs espèces sauvages et des habitats naturels qui les abritent.

En Europe :
26 000 sites
18% du territoire de l'Union Européenne
2 directives : "Habitats" et "Oiseaux"

Pour plus d'information : www.developpement-durable.gouv.fr/Natura2000

Natura 2000 est un outil de préservation des habitats et de concertation.

Des contrats forestiers avec les propriétaires et des contrats agricoles avec les agriculteurs permettent de favoriser la biodiversité grâce à la gestion forestière et au pastoralisme.

Natura 2000 ne remet pas en cause, ni ne réglemente les activités existantes. Il est toujours possible d'exploiter les alpages, les forêts, de pratiquer la chasse et les activités de loisirs...

Animation locale

À partir du document d'objectifs, la mise en place des actions se décide chaque année avec tous les acteurs locaux (élus, professionnels, usagers). L'animation des deux sites est assurée par la communauté de communes de la vallée d'Abondance. Aucune mesure de gestion n'est obligatoire. Les outils à disposition tels que les contrats Natura 2000 (agricoles, forestiers...) ou la charte Natura 2000 peuvent être signés par le propriétaire ou l'exploitant sur la base du volontariat. Renseignez-vous auprès de la structure animatrice.

Le document d'objectifs

Plan de gestion du site, le document d'objectifs (appelé aussi D.O.C.O.B.) est réalisé en concertation entre acteurs locaux : élus, professionnels (éleveurs, forestiers...), usagers (associations, chasseurs...).

Il comprend :

- La description du site, un diagnostic socio-économique et écologique recensant les habitats d'intérêt
- La prescription des mesures de gestion afin d'atteindre les objectifs de bon état de conservation des espèces ou des habitats.

Les actions menées depuis 2008 :

Acquisition de connaissances :

- Suivi écologique : approfondissement des connaissances des milieux et mise en place de suivis dans le temps
- Inventaire de chèvres sauvages : connaissance des espèces présentes et instauration de mesures de gestion forestière favorables
- Actions en faveur du Tétraz Lyre : connaissance et diagnostic des habitats

Opérations de sensibilisation :

- Partenariat avec les classes des écoles de la vallée d'Abondance
- Comptage de bouquetins ouvert à tous les volontaires
- Rencontre entre les alpagistes, les élus et les partenaires professionnels

Contrats :

- Contrats forestiers en faveur des chèvres-sauvages et de la biodiversité forestière
- 12 contrats agricoles avec les alpagistes : Mesures Agro-Environnementales (MAE)

Ces actions sont financées grâce à l'Union Européenne et l'Etat dans le cadre de Natura 2000.

Plusieurs partenaires ont vu le jour avec Aurex (conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie), Société d'économie alpine, l'Office National des Forêts, Fédération des chasseurs, Ligue de protection des oiseaux, Conseil Général...

Vous trouverez à Chevremé et au Plan des Feux (commune de La Chapelle d'Abondance), ainsi qu'à base des panneaux d'information.

les Cornettes de Bise et le Mont de Grange

NATURA 2000

EN VALLÉE D'ABONDANCE



2 800 hectares
2 sites
Gérée par CCPEVA
Classés depuis 2008

Plans de gestion à réactualiser

Actions agricoles sur les alpages

Suivis et inventaires à réaliser

Sensibilisation aux sites



« Cornettes de Bise Dent d'Oche »
Site classé par le Ministère au titre
de la qualité des paysages

Axe C : Valoriser les richesses naturelles

Les 2 grandes orientations identifiées :

- améliorer la visibilité des richesses du territoire,
- renforcer la connaissance des espaces naturels par le grand public.

Les publics cibles :

- les habitants,
- les touristes et les socio-professionnels,
- les agriculteurs,
- les scolaires,
- les élus.



**EXPLORATEURS
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE
D'ABONDANCE**



**ACTIVITÉS
POUR LES SCOLAIRES
2019/2020**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

Sensibilisation

305 000€ :

244 000€ d'aides du Département;

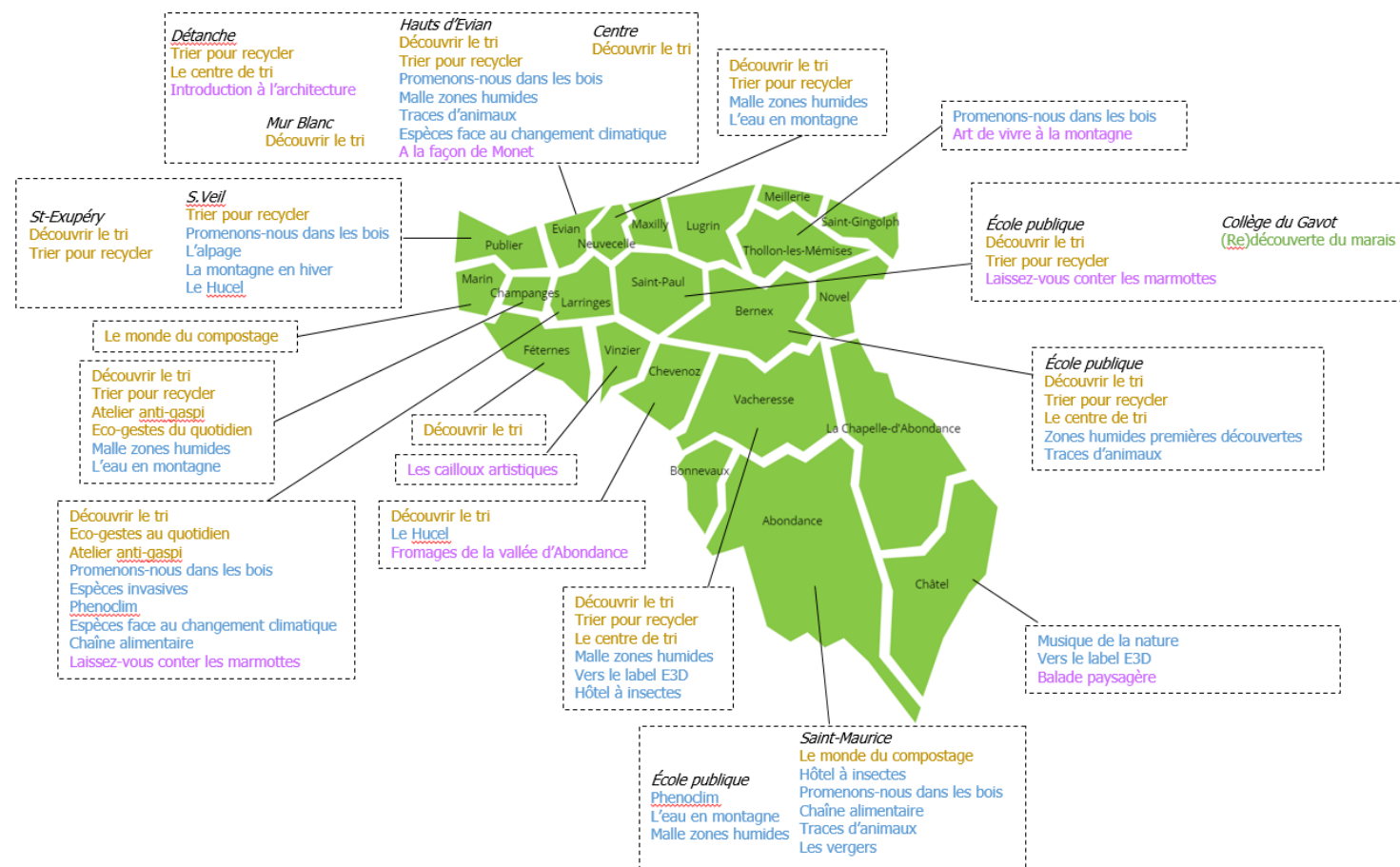


Améliorer la visibilité des richesses du territoire :
stratégie de communication, temps d'échanges,
signalétique, promotion, carte interactive, éco-
compteurs...

Renforcer la connaissance de tous les publics :
manifestation grand publics, sciences
participatives, conférences, outil de médiation,
voyages d'études, formations, animations scolaires,
création base de données et d'échanges

Animations scolaires 2019/2020

Carte des demandes de réservations



2019/2020 :

60 demandes d'animations

12 écoles

45 classes

**Convention avec
l'inspection académique
(en lien avec le PAH)**

2019/2020

**Formations des
enseignants :**

Forêt et Zones humides

Tutos de la biodiversité

Adopte une chauve-souris, un insecticide naturel !

En France, toutes les chauves-souris sont **insectivores** : leur alimentation se compose d'insectes en tout genre.

1 chauve-souris, en 1 nuit, mange :
1/3 de son poids en insectes, soit
3 000 moustiques environ,
> Un véritable insecticide naturel !

Comment accueillir des chauves-souris chez vous ?
Les chauves-souris ne font pas de nid et trouvent l'opportuniste : cavités, parois rocheuses, volets, arbres, toit, sous les tuiles...
Alors, pourquoi ne pas leur faciliter la tâche en leur faisant un abri ?

Découvrez comment réaliser facilement un abri à dos du flyer.

Vrai ou Faux ?

Les chauves-souris sucent le sang humain. **FAUX**
Ce sont les seuls mammifères capables de voler. **VRAI**
Les chauves-souris s'accrochent dans les cheveux. **FAUX**

Une espèce protégée
De nombreux petits mammifères



Fabriquer un abri à chauves-souris Consignes de découpe et d'assemblage



- Quelques conseils pour optimiser votre fabrication :**
- Utilisez un bois ni poncé, ni traité, ni peint, de 1,5 à 2 cm.
 - Un bois imputrescible sera préféré dans la durée.
 - Courants d'air et chauves-souris ne font pas bon ménage ! Les jointures entre les planches doivent être les plus fines possibles.
 - Pour une éanchéité parfaite, assemblez les parties avec une colle non toxique puis clouez-les.

Où l'installer ?

- A trois mètres du sol minimum, à l'abri des prédateurs, sur un mur de maison ou un arbre bien portant !
- Les futures habitantes aiment être au chaud et au sec ! Un nichoir exposé au soleil, mais pas trop, et de préférence à l'abri des intempéries sera apprécié.

Utilisez le guano !!

Récupérez les crottes (= le guano) tombées au sol. Mélangez une cuillère à soupe de ce guano dans un litre d'eau et utilisez ce mélange pour vos plantes.



Copyright CCPEVA - Source des chauves-souris : Groupe Mammalogique Breton

Ouvrir un hôtel... ... pour les insectes !

Les insectes peuvent vous aider.
Leur construire un hôtel peut être une solution au jardin.

Les coccinelles ne sont pas vos seules alliées au jardin.
> Perce-oreilles et autres carabes sont aussi des atouts !



Pourquoi accueillir des insectes près chez vous ?
Les insectes trouvent leur habitat dans les milieux naturels. Néanmoins vous pouvez les attirer en leur proposant un gîte et le couvert.
Pour cela, il vous suffit de leur construire un hôtel à proximité dans votre jardin. Ils vous aideront à lutter contre les insectes ravageurs de vos cultures.

Découvrez comment réaliser un hôtel à insectes au dos du flyer.

A quoi servent les insectes ?

- Ils pollinisent les fleurs, et permettent donc la formation des fruits.
- Chaque insecte ravageur possède son prédateur, d'où l'importance de l'équilibre entre alliés et ravageurs au potager !
- Maillons de la chaîne alimentaire, les insectes attirent d'autres espèces bénéfiques dans un jardin.

Pour aller plus loin

- Limiter les produits phytosanitaires.
- Augmenter la hauteur de tonte, ou favoriser une fauche tardive sera bénéfique pour toute la faune (insectes, oiseaux, mammifères...)
- Laisser un espace en friche pour abriter un grand nombre d'insectes favorables.

Agir pour la biodiversité
cc-peva.fr



Offrir un toit... aux mésanges !

L'automne est le meilleur moment pour installer un nichoir.

Durant l'hiver, les mésanges fouillent votre jardin à la recherche de nourriture.
Mais pas seulement ! Elles repèrent déjà leur futur site de nidification.



Pourquoi construire un nichoir ?

Les mésanges nichent dans les trous des vieux arbres. Malheureusement, les espaces naturels sont de plus en plus transformés par les humains. Il convient donc d'aider ces oiseaux en leur proposant un abri ressemblant à leur habitat naturel.

Découvrez comment réaliser un nichoir à mésange.

Qui sont-elles ?

Il existe de nombreuses espèces de mésanges et toutes n'ont pas de plumes bleues !
Les mésanges sont insectivores et granivores. Pour les nourrir, préférez donc les graines. Le pain, lait ou autres restes ne sont pas adaptés pour les oiseaux !

Les mésanges de la chemise trouvent surtout le chat et votre chat un petit grelot

Les tuto de la biodiversité

Une mare... pas que pour les canards

Abandonnée, polluée, comblée, les mares disparaissent peu à peu de nos paysages, pourtant elles sont d'intérêt majeur.

Si les mares disparaissent :
On perd 25% de la biodiversité européenne
de nombreuses espèces protégées



Les mares sont de véritables écosystèmes refuges pour la faune et la flore.
Elles revêtent une grande importance lorsqu'elles sont présentes en grand nombre sur le territoire, et permettent ainsi aux espèces de circuler dans un large réseau.
Une mare peut aussi bien être naturelle ou créée par l'homme, alors pourquoi ne pas leur donner un petit coup de pouce ?

Découvrez comment créer facilement une mare pour la biodiversité au dos du flyer.

Vrai ou Faux ?

Selon la région, 30 à 70 % des mares ont disparu depuis 1950. **VRAI**
Les mares sont utiles uniquement pour aléver le bétail. **FAUX**
De nombreuses espèces protégées dépendent des mares. **VRAI**

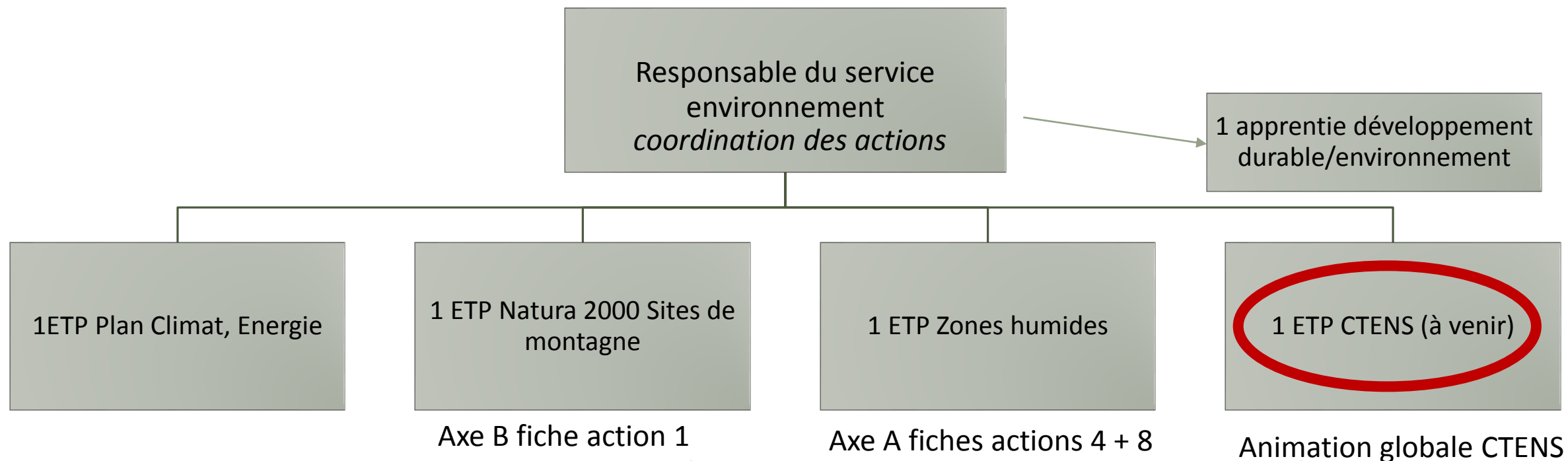
Une mare, pour quoi faire ?

- Pour accueillir la biodiversité : flore, libellules, tritons, grenouilles, etc.
- Pour l'épuration de l'eau.
- Pour les valeurs paysagère et ornementale.
- Pour leur rôle pédagogique.



Agir pour la biodiversité
cc-peva.fr

Axe D : Animation du Contrat ENS



Missions Animation CTENS

Animation du Contrat

Cohérence avec les autres programmes et plans sur le territoire et sur le Chablais

Echanges avec le réseau départemental

Réalisation, budget et suivi des actions

Sensibilisation des publics

En prévision d'un avenant seront également étudiés les thématiques suivantes :

- Corridors biologiques
- Lac Léman
- Paysages



Budget

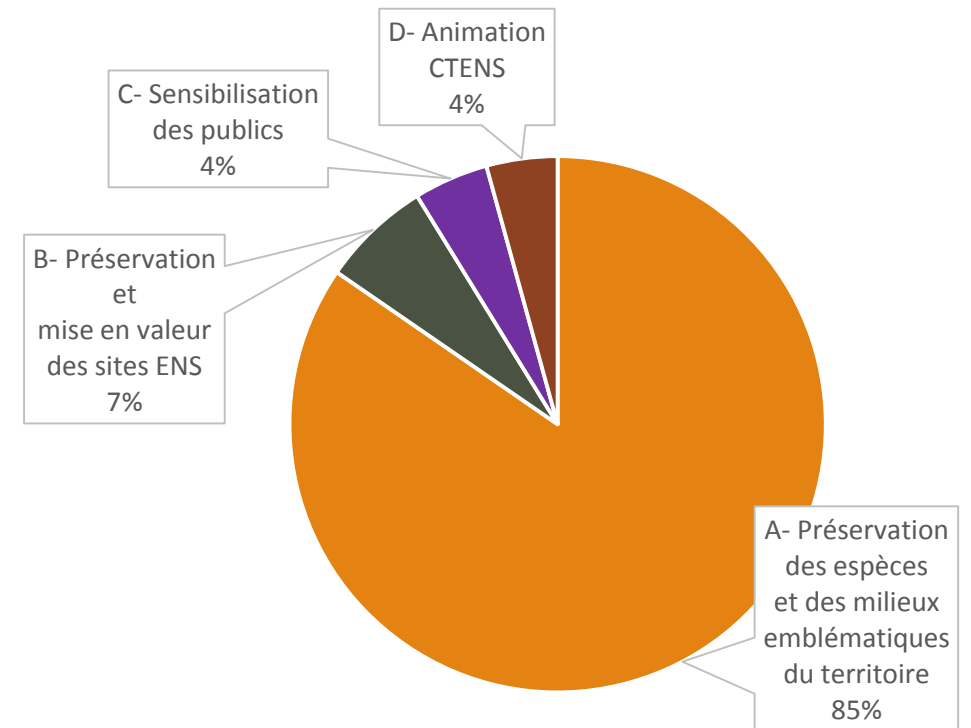


	Montant Total TTC	répartition sur montant total TTC actions	Financement Département	répartition sur financement Département
Investissement	5 271 941 €	76%	3 364 594 €	85%
Fonctionnement	1 480 268 €	21%	531 578 €	13%
Financement poste	195 000 €	3%	70 200 €	2%
	6 947 209 €	100%	3 966 373 €	100%

Axes	Montant total HT	Montant Total TTC	CD 74	FEADER/RE GION/Etat	MO
A- Préservation des espèces et des milieux	5 695 470 €	5 879 020 €	3 331 700 €	1 097 947 €	1 449 373 €
B- Préservation et mise en valeur des sites ENS	452 716 €	467 189 €	318 073 €	17 164 €	131 952 €
C- Sensibilisation des publics	308 000 €	308 000 €	246 400 €	0 €	61 600 €
D- Animation CTENS	293 000 €	293 000 €	70 200 €	77 700 €	145 100 €
TOTAL	6 749 186 €	6 947 209 €	3 966 373 €	1 192 811 €	1 788 025 €

Budget

D-Extension plan biodiversité - Atlas...	98 000 €
D- Animation CTENS	195 000 €
C- Sensibilisation du public	308 000 €
B- Préparation des labelisations de...	347 716 €
B- Mise en valeur des sites ENS...	€105 000
A- Invasives	€101 000
A- Vergers	€191 000
A- Espaces verts	€58 750
A- Milieux...	€77 700
A- Zones humides	€912 400
A- Forêts	€60 000
A- Alpages	€3 869 000
A- Agricole	€518 870



Pilotage proposé du suivi du CTENS



Partenaires financiers



Volonté de mobiliser l'ensemble des acteurs dans un document synthétique et d'intégrer au mieux tous les financeurs



APIEME : restauration des zones humides, entretien des sentiers des zones humides



L'EUROPE S'ENGAGE en région
Auvergne-Rhône-Alpes

FEADER : animation mise en place des MAEC, financements des MAEC



Natura 2000 contrat pour la restauration des zones humides Natura 2000, Financement des contrats par l'Etat pour 2018/2019



Agence de l'eau : restauration des zones humides pour 2019



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Plan pastoral territorial 2018/2023: Actions et travaux en faveur des alpages y compris financement animation

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Atlas de la Biodiversité
2018/2020

En cours:



Animation : Financement d'actions et des postes des chargées de mission. Ne finance plus les inventaires et suivis.

Coordination avec les autres démarches

Contrat de rivière Dranse Est Lémanique



Contrat de Territoire ENS Pays d'Evian Vallée d'Abondance



Pays d'art et d'histoire pays d'Evian vallée d'Abondance



Geopark Chablais



Réserves
Naturelles
DE HAUTE-SAOVIE



Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie

Signataires du CTENS

CCPEVA

Associations foncières pastorales

Communes : Abondance

ASTERS

CPIE Chablais Léman – Art Terre

APIEME

**haute
savoie**
le Département



Questions?

